

**9eme CONGRES DE L'AFSP, TOULOUSE, 5-7 SEPTEMBRE 2007**

**TABLE RONDE 2  
COMMENT CONCEVOIR ET SAISIR LES TEMPORALITES DU  
VOTE ? POUR UNE APPROCHE LONGITUDINALE DE LA DECISION  
ELECTORALE**

*Session 3*

**La mobilité électorale : une analyse des trajets de vote des Français durant  
les consultations du printemps 2007**

**Anne Muxel (CEVIPOF)**

**VERSION PROVISoire (NE PAS CITER SVP)**

**Introduction**

Une élection résulte d'un processus d'affiliation comme d'un processus de désaffiliation. Le premier suppose le classement par reproduction d'électeurs fidèles et relativement stables, rappelant leurs loyautés partisans. Le second voit s'exprimer le jeu des reclassements, voire des réalignements, mais aussi de l'abstention, d'électeurs plus mobiles dans leurs choix, sinon moins assurés dans leur système de croyances et de convictions, en tout cas plus sensibles aux effets de l'offre et de la conjoncture politique. L'une des questions les plus énigmatiques de la sociologie électorale est bien de s'efforcer de comprendre ce qui différencie les électeurs stables dans leurs choix des électeurs mobiles et de départager leur part respective dans le résultat d'une élection et dans l'équilibre des forces politiques qui en est issu. Est-ce plutôt la stabilité ou plutôt la mobilité qui fait l'élection ? Comment saisir dans toute leur diversité les trajectoires de vote d'électeurs dont l'arbitrage final est régi par une indécision et une autonomisation de plus en plus marquées et comment les interpréter ?

L'évaluation de la mobilité n'est pas simple, et la comparaison des données dans le temps comme entre les pays est un exercice quasi impossible. Selon les cultures politiques mais aussi selon les traditions académiques, selon les modes de scrutin, les configurations partisans, les périodes historiques, mais aussi selon les outils méthodologiques utilisés, les façons de la définir et de la mesurer ne sont pas les mêmes. Dès lors la tâche première du

chercheur qui veut tenter d'appréhender le phénomène est en tout cas de préciser le mieux possible les éléments de sa mesure. Il y a quasiment autant de définitions de la mobilité que de mesures du phénomène différentes.

Il est par ailleurs plus facile d'expliquer les phénomènes de continuité que les phénomènes de discontinuité, ce qui se reproduit plutôt que ce qui change. Et l'on a tendance à vérifier davantage et à comprendre mieux les lois qui structurent les électorats que les lignes de faille à partir desquels ils se redéfinissent et se recomposent, quelquefois très rapidement, dans le temps court d'une même élection.

Sans entrer dans toute la discussion légitime sur les problèmes de mesure et de définition de la volatilité électorale (P.Lehingue, 1997, Grunberg, 1999) l'on s'accordera sur le fait que, dans le cas français, stabilité et mobilité font jeu à part égale.

En France, dans un système multipartisan qui entretient une assez forte mobilité, l'on s'accordera sur le fait que depuis les années 80, un électeur sur deux peut être considéré comme mobile dans son comportement électoral. Autrement dit la part des électeurs systématiques et fidèles ne représente qu'une moitié plus ou moins importante de l'électorat. L'on s'accordera aussi pour constater que ce qui fait l'essentiel de cette mobilité est due d'abord aux reclassements internes à chaque camp politique, défini par le clivage gauche-droite, ainsi qu'au jeu de l'abstention, mais qu'elle reste somme toute modérée entre les deux principales familles politiques. Ceux qui seraient les vrais « instables », franchissant la barrière gauche-droite, ne représentent qu'environ 10% des électeurs, soit un chiffre assez constant depuis que cela est mesuré (Swyngedouw, 2000, Jaffré, Chiche, 1997).

Si l'on a pu présumer une augmentation de la fluidité électorale depuis les années 70, liée à l'affaiblissement des identifications partisans comme des clivages sociaux et religieux qui structurent le vote, la mesure de l'ampleur de ce changement du comportement électoral reste difficile. L'existence d'une dissonance politique à l'œuvre dans le choix électoral a été établie, mais elle reste relativement marginale, aux alentours de 10% des électeurs émettent un vote dissonant par rapport à leur proximité partisane envisagée globalement (gauche versus droite) (Perrineau, 2007). D'autres éléments qui permettraient d'aller dans le sens d'une diffusion de la volatilité sont d'une part un accroissement de l'abstentionnisme intermittent, qui par sa réalité même favorise la mobilité, et d'autre part, une atténuation significative du vote systématique dans les jeunes générations (Muxel, 2001,2003, Héran, 2004). Mais le lien entre non vote et mobilité des choix n'a pas été vraiment établi. Et si une certaine fluidité,

notamment induite par l'abstention semble de mise, on ne sait pas si elle s'accompagne d'une augmentation de la mobilité des choix électoraux, en termes partisans.

Par ailleurs, le débat, s'inscrivant dans le regain d'attention portée aux modèles rationnels et stratégiques d'explication du vote, sur la signification de la mobilité électorale et l'éventuelle émergence d'un nouveau type d'électeur n'est pas tranché. Electeur caractérisé par un excès de compétence (Habert, Lancelot, 1988) ou électeur hors du jeu politique (Boy, Dupoirier, 1990), à quelle nécessité l'électeur mobile obéit-il ? Et l'on s'accordera pour admettre que dans le cas français, il faudrait pour le moins considérer la co-existence de plusieurs types de mobilité, pouvant participer aux mêmes dynamiques électorales, supposant des ressorts sociologiques et politiques différents.

Ce rapport ne prétend pas couvrir l'ensemble du phénomène de la mobilité électorale et encore moins résoudre les boîtes noires identifiées précédemment. Il poursuit le seul objectif d'éclairer certains reclassements, voire certains réalignements, qui ont été à l'œuvre au cours de la séquence électorale du printemps 2007. La séquence du printemps 2002 se caractérisait par un processus d'« accordéon électoral » au cours duquel la mobilité des électeurs s'expliquait surtout par un phénomène de dissidence par rapport au premier tour présidentiel du 21 avril, notamment au travers de choix protestataires à l'extrême gauche comme à l'extrême droite, puis au report de ces choix sur les grands partis de gouvernement lors des législatives (Martin, Salomon, 2004). En 2007, « l'accordéon électoral » est resté plus replié, mais des mouvements et des déplacements significatifs au sein de l'électorat ont été observés : l'expression d'un vote utile à gauche, l'attractivité du vote Bayrou et son reclassement par la suite, ou encore le réalignement des électeurs du Front National sur la candidature de Nicolas Sarkozy et sur l'UMP.

Les données du Panel Electoral Français 2007<sup>1</sup> permettent de suivre le comportement des électeurs et l'orientation de leur vote tout au long de la séquence électorale prenant en compte l'élection présidentielle et les élections législatives. L'analyse des quatre vagues d'interrogation (P1, avant le premier tour présidentiel, P2, entre les deux tours présidentiels, P3 avant le premier tour des législatives et P4, après le second tour des législatives) d'un même échantillon composé de 1846 électeurs met en évidence certaines logiques sociales et politiques de transfert des voix d'un tour à l'autre de chacune des deux élections, mais aussi

---

<sup>1</sup> CEVIPOF, Ministère de l'intérieur

d'une élection à l'autre. Le suivi des mêmes individus révèle la diversité des itinéraires de vote.

La technique du panel fournit sans aucun doute les données les plus fiables et les plus pertinentes pour étudier les phénomènes de mobilité. Les trajectoires des mêmes électeurs peuvent être retracées tout au long des quatre scrutins, et les mouvements de mobilité sont donc bien rapportés aux mêmes individus. Par ailleurs, le panel dispose d'un échantillon suffisamment large pour construire des types de trajectoires différenciés, au sein des électeurs stables et au sein des électeurs mobiles.<sup>2</sup>

Différents types de mobilité peuvent être observés :

- dans le cadre des deux tours de scrutin présidentiel, la mobilité est saisie sur une période courte, dans le cadre d'une même élection. Il s'agit d'une « mobilité contrainte » par le système électoral lui-même, soit par la logique du scrutin uninominal à deux tours. Cette mobilité contrainte permet de comprendre les ressorts à l'oeuvre dans la construction d'une victoire électorale. L'analyse du report des voix entre le premier tour (choix libre) et le second tour (choix contraint) permet d'appréhender la dynamique électorale (et donc la part de mobilité) ayant permis la large victoire de N.Sarkozy. Nous analyserons particulièrement deux mobilités relativement nouvelles par rapport à la configuration de l'espace politique français ces vingt dernières années, et liés à des changements dans l'offre électoral : celle qui résulte du report des électeurs de J.M Le Pen sur N. Sarkozy au second tour et celle qui est liée aux différents reports des électeurs de François Bayrou au second tour.
- dans le cadre des deux scrutins, présidentiel et législatif, la mobilité est saisie sur un temps plus long et à partir de deux scrutins de natures différentes. Il ne s'agit plus de mouvements de reclassement contraints lors du second tour, mais d'une mobilité davantage « choisie », et donc d'une mobilité électorale à proprement parler. Nous retiendrons une définition volontairement large de cette « mobilité choisie » : non reproduction d'un même vote ( même candidat et même famille politique), y compris choix intermittent de l'abstention ou du vote blanc. A contrario, la stabilité est définie comme la stricte constance et fidélité du vote pour un même candidat ou un même

---

<sup>2</sup> Je tiens à remercier chaleureusement Flora Chanvrlil et Viviane Le Hay pour leur collaboration au traitement des données de l'enquête.

parti. Les trajectoires de vote prenant en compte les deux tours de la présidentielle et le premier tour des législatives permettent de différencier les profils socio-politiques des électeurs constants dans leurs votes tout au long de la séquence de ceux qui ont effectué un trajet de mobilité. Comment les deux élections se nouent-elles ? Observet-on dans les trajectoires électorales identifiées les traces de la logique du quinquennat, et donc d'une cohérence plus étroite du processus de décision électorale ?

### **I. Les trajectoires de vote lors de la présidentielle : une « mobilité contrainte » et sa contribution à la victoire de Nicolas Sarkozy**

Plus de deux millions de voix d'écart séparent les scores obtenus au second tour de l'élection présidentielle par Nicolas Sarkozy (53,06%) et par Ségolène Royal (46,94%). C'est une nette victoire pour le candidat de la majorité qui confirme son succès du premier tour et une dynamique électorale en sa faveur qui n'a jamais failli tout au long de la campagne. Dans la dernière étape, il a su rassembler les Français bien au-delà de son camp politique, en ralliant malgré la consigne de leur leader, une large majorité des électeurs du Front National, certains abstentionnistes du premier tour et certains transfuges de la gauche, mais surtout une bonne moitié des électeurs de François Bayrou.

Le Panel Electoral Français permet de saisir certaines composantes de la dynamique électorale ayant assuré le succès de Nicolas Sarkozy.

Comment les électeurs se sont-ils comportés d'un tour à l'autre de cette élection présidentielle 2007 ? Quelle est la part de stabilité dans les choix opérés ? Quelle est la part de mobilité des votes dans la dynamique électorale du second tour ?

Près de la moitié des panélistes (48%) a constamment voté pour Nicolas Sarkozy ou pour Ségolène Royal. Le premier a bénéficié d'un socle d'électeurs déterminés et constants plus solide que la candidate socialiste (27% contre 21%).

La part des électeurs mobiles ayant changé ou réajusté leur choix entre le premier et le second tours, y compris en choisissant l'abstention, est équivalente (47%). Stabilité et mobilité font donc jeu à part égale. Enfin, les abstentionnistes constants ne représentent qu'une minorité de l'échantillon (5%).

Les trajets électoraux ainsi recensés font apparaître une dynamique électorale à hauteur de 17% concernant les électeurs mobiles qui se sont finalement reportés sur Nicolas Sarkozy au second tour : 2,1% en provenance de la gauche, 7% ayant voté pour François Bayrou, 8% ayant voté pour un candidat de la droite non sarkozyste constituée pour l'essentiel d'électeurs frontistes.

La dynamique électorale dont a bénéficié Ségolène Royal apparaît équivalente (19%) : 3% en provenance de la droite, 8% ayant voté pour François Bayrou, et 8% ayant voté pour un candidat de la gauche non socialiste au premier tour.

La mobilité électorale a donc profité de la même façon à l'un et à l'autre candidat.

Bien qu'elle ait pu jouer dans le rapport de force final la vraie mobilité gauche-droite reste dans l'ensemble assez marginale ; seuls 5% des électeurs ont changé de camp politique entre un tour et l'autre. Toutefois, sur un temps aussi court, cette mobilité radicale n'est pas négligeable.

Les mobilités internes au camp de la droite et au camp de la gauche représentent trois fois plus d'électeurs, 16%.

**Tableau 1. Les trajectoires électorales entre le premier et le second tour de la Présidentielle**

	Effectifs	Pourcentage
Constants Royal	389	21
Constants Sarkozy	502	27
Gauche vers Sarkozy	39	2
Droite vers Royal	53	3
Bayrou vers Royal	150	8
Bayrou vers Sarkozy	125	7
Bayrou vers Blanc et abstention	43	2
Gauche non Royal vers Royal	139	8
Droite non Sarkozy vers Sarkozy	154	8
Droite non Sarkozy vers Blanc ou abstention	43	2
Abstentionnistes constants	82	5
Autres Abstentionnistes intermittents	126	7
Total	1846	100

La mobilité induite par le vote pour François Bayrou au premier tour est importante ; 15% se sont reportés sur l'un des deux candidats en lice au second tour, et de façon assez équivalente (7% sur Nicolas Sarkozy et 8% sur Ségolène Royal).

Le jeu de l'abstention intermittente constitue le reste de la mobilité observée, 11%.

L'inventaire de ces différents trajets électoraux permet de mettre au jour la part de mobilité contrainte à l'œuvre dans cette séquence présidentielle éclairant en partie son résultat. Nous en retiendrons deux particulièrement significatives des déplacements et des recompositions des choix électoraux au second tour et du rapport de force qui s'est noué pour assurer la nette victoire de Nicolas Sarkozy.

### **1. Le report au second tour des électeurs frontistes**

Incontestablement, l'un des succès les plus significatifs de la victoire de Nicolas Sarkozy est d'avoir réussi à capter une partie de l'électorat du Front National et à faire reculer pour la première fois de façon aussi significative le score de Jean-Marie Le Pen depuis vingt ans. Cette force politique qui avait profondément modifié l'espace politique de la droite en France, et organisé sa tripartition, sort nettement affaiblie de cette élection.

La défaite de Jean-Marie Le Pen se marque dès le premier tour. Il perd une partie significative de son électorat qui se retrouve dans la candidature de Nicolas Sarkozy. Mais le fait qu'une partie importante de ses électeurs (60%) ne suive pas non plus sa consigne d'abstention et vote pour le leader de l'UMP au second tour marque une seconde défaite.

Qu'est-ce qui différencie les électeurs de Jean-Marie Le Pen qui ont choisi de voter pour Nicolas Sarkozy au second tour de ceux qui se retournent vers le vote blanc ou l'abstention, restant fidèles à la consigne de vote du leader du FN ? Pourquoi les uns vont-ils effectuer une mobilité, certes contrainte, et ainsi participer à la victoire de Nicolas Sarkozy et les autres pas ?<sup>3</sup>

Certes le transfert des électeurs frontistes sur la candidature de Nicolas Sarkozy avait déjà opéré avant le premier tour et s'était traduit par le mauvais score de Jean-Marie Le Pen

---

<sup>3</sup> Dans ce cas précis nous pouvons considérer comme stables et fidèles les électeurs de Jean-Marie Le Pen respectant la consigne de voter blanc ou de s'abstenir au second tour.

(10,4%). Mais il s'est poursuivi entre les deux tours, présageant un reclassement peut être durable d'une partie importante de la base électorale du FN sur l'UMP, et donc signifiant une modification des équilibres partisans, et notamment de la tripartition de l'espace politique depuis vingt-cinq ans.<sup>4</sup>

Qu'est-ce qui différencie les mobiles des stables dans cette frange de l'électorat ?

Les uns comme les autres constituent un électorat nettement plus masculin que dans le reste de la population. Mais les électeurs mobiles se ralliant à Nicolas Sarkozy sont en plus grand nombre encore des hommes (66%). Les uns comme les autres sont aussi moins diplômés que le reste de l'électorat.

Les logiques sociales qui organisent ces deux réponses électorales ne sont pas les mêmes. Les électeurs qui se reportent sur Nicolas Sarkozy comptent en leur sein davantage d'indépendants (24% contre seulement 3% parmi les stables), tandis que l'on compte davantage de salariés du secteur public parmi ceux qui font le choix de l'abstention ou du vote blanc (46% contre 24% parmi les mobiles). Un gros tiers des électeurs restés fidèles à la consigne de retrait, que l'on peut considérer comme le noyau dur de l'électorat frontiste, appartient à la génération lepéniste ayant assuré les scores antérieurs du Front National, les 35-49 ans d'aujourd'hui (37%). Ils apparaissent aussi plus fragilisés socialement et économiquement (74% déclarent s'en sortir difficilement avec les revenus du foyer contre 61% de ceux qui se sont reportés au second tour sur Nicolas Sarkozy).

Les profils politiques de ces deux catégories d'électeurs frontistes présentent à la fois des caractéristiques communes, un socle partagé de préoccupations et de valeurs, mais aussi des divergences qui éclairent leurs choix respectifs.

A l'instar des électeurs qui ont effectué un vote constant pour Nicolas Sarkozy, les électeurs frontistes mobiles témoignent d'une allégeance à la droite plus affirmée et plus structurée ; plus du tiers d'entre eux (67%) se positionne à droite, et témoignent d'un regain de confiance

---

<sup>4</sup> L'amorce d'un mouvement de réalignement de l'électorat FN sur l'UMP est visible. Seuls 37% des électeurs de Jean-Marie Le Pen au premier tour présidentiel ont réitéré un vote pour le FN au premier tour des législatives (40% ont choisi un candidat UMP, 12% un candidat PS). On peut se reporter au rapport de Bruno Cautrés, « D'un raz de marée » annoncé à une « simple » nette victoire », présenté lors de l'analyse de la 4<sup>ème</sup> vague du PEF, sur le site du CEVIPOF.



significatif envers la droite de gouvernement (29%). Même s'ils restent majoritairement critiques à l'égard du fonctionnement de la démocratie (68% jugent qu'elle ne fonctionne pas bien), ils s'inscrivent dans le jeu de la politique institutionnelle et adhèrent globalement au système politique. Leur défiance est moindre ainsi que leur potentiel protestataire qui apparaît nettement plus faible : 34% déclarent qu'ils pourraient participer à une manifestation ( 51% de l'ensemble des panélistés).

Ne renonçant pas au crédit qu'ils accordent aux idées de Jean-Marie Le Pen (79% y adhèrent contre 26% des électeurs constants de Sarkozy et 27% de l'ensemble des panélistes), ces frontistes mobiles ont néanmoins reconnu dans la candidature de Nicolas Sarkozy la possibilité de voir leurs idées défendues : 93% d'entre eux sont d'accord avec ses propositions économiques et sociales, rejoignant en cela l'opinion des constants sarkozystes (99%). Par ailleurs celui-ci les a très clairement convaincus de sa capacité et de sa stature présidentielles (81% considèrent qu'il a l'étoffe d'un président contre 64% des panélistés).

Nicolas Sarkozy a su capter la confiance d'un électorat qui jusqu'à présent s'était retrouvé et exprimé au travers de la protestation incarnée par Jean-Marie Le Pen et qui en se ralliant à Nicolas Sarkozy au second tour choisissent la gouvernabilité.

Les électeurs frontistes qui ont fait le choix de rester hors du jeu électoral au second tour présentent un tout autre profil politique. Plus protestataires, ils rejettent le système et se montrent nettement plus défiants. Leur défiance à l'égard de la gauche et de la droite pour gouverner est nettement plus importante que dans le reste de l'électorat (77% contre 53%). Près des deux tiers d'entre eux déclarent pouvoir participer à une manifestation (64%).

Leur allégeance à la droite est nettement moins forte que parmi les électeurs frontistes ayant choisi de rallier Nicolas Sarkozy au second tour (40% contre 67%). Mais surtout un quart d'entre eux se classe à gauche (26% contre 5% des frontistes sarkozistes), et sont donc porteurs d'un « gauchisme-lepénisme » caractéristique de cette forme de vote protestataire (Perrineau, 1997). Ils rejettent davantage le système politique et ses logiques institutionnelles. De tous, ce sont eux qui sont les plus sceptiques quant aux possibilités pour l'élection présidentielle d'améliorer les choses en France (67% contre 46% des frontistes mobiles et 45% de l'ensemble des panélistes).

Ils apparaissent aussi plus inquiets quant à l'avenir (79% d'entre eux pensent que leurs enfants réussiront moins bien contre 58% des frontistes mobiles et 60% de l'ensemble des panélistes).

**Tableau 2 – Le profil sociologique et le profil politique des électeurs constants pour Sarkozy, et des électeurs du FN au premier tour selon leurs choix au second tour (%)<sup>5</sup>**

	Constants Sarkozy (n=502)	Le Pen vers Sarkozy (n=154)	Le Pen vers Vote Blanc ou Abstention (n=43)	Ensemble des électeurs (n=1846)
Hommes	42	66	54	48
Femmes	58	34	46	52
18-34 ans	22	18	33	30
35-49 ans	29	30	37	28
50-64 ans	22	28	28	21
65 ans et plus	27	24	2	21
<Bac	68	76	80	68
≥Bac	32	24	20	32
Indépendants	20	24	3	16
Salariés du Publi	51	24	46	30
Salariés du Privé	27	50	43	52
Sans réponse	3	2	8	2
S'en sortent difficilement avec les revenus du foyer	45	61	74	59
<u>Positionnement politique :</u>				
Gauche	6	5	26	36
Droite	72	67	40	33
Ni gauche, ni droite	18	26	30	27
Sans réponse	4	2	4	4
Surcroît de confiance dans la droite pour gouverner au cours de la période	31	29	7	13
Maintien de la défiance envers la gauche ou la droite pour gouverner	9	28	55	29
Ont décidé de leur vote au dernier moment	13	18	35	20
Pourraient participer à une manifestation	42	34	64	51
Jugent que la démocratie ne fonctionne pas bien	62	68	71	52
Ne croient pas en une amélioration des choses grâce à l'élection présidentielle	63	46	67	45
Ont suivi régulièrement la campagne	29	20	12	24
Pensent que leurs enfants réussiront moins bien	39	58	79	60
Pensent que la France doit s'ouvrir davantage au monde d'aujourd'hui	49	12	13	46
Adhèrent aux idées de Le Pen	26	79	89	27
Satisfaits par Sarkozy	98	92	51	63
Sarkozy a l'étoffe d'un président	97	81	53	64
D'accord avec les propositions économiques et sociales de Sarkozy	99	93	65	64
TOTAL		100 %	100 %	100 %

<sup>5</sup> Pour une raison d'effectifs, nous avons inclus les électeurs de de Villiers et de Nihous du premier tour. Mais plus des trois quart de la droite non sarkozyste parmi les panélistes sont constitués des électeurs de Le Pen. Par ailleurs le nombre de report des votes Le Pen au premier tour sur Royal au second tour est trop faible pour être pris en compte.

Nicolas Sarkozy n'a pas pu les convaincre. Ces électeurs ont une image plus négative de sa personnalité comme de sa capacité présidentielle, conformément au discours de diabolisation tenu par leur leader à l'encontre du candidat de l'UMP. Alors que Nicolas Sarkozy connaît une côte de satisfaction assez largement positive dans le reste de l'électorat, c'est parmi les frontistes fidèles qu'elle apparaît le plus en retrait (51%). Ils sont aussi nettement moins nombreux à penser qu'il a l'étoffe d'un président (53% contre 64% des panélistes et 81% parmi les électeurs frontistes ayant voté pour lui au second tour).

Ces électeurs frontistes fidèles constituent le noyau dur politique, mais aussi sociologique, de la base électorale du Front National, taraudé par une contestation et une protestation de la société et du système politique, que Nicolas Sarkozy n'a pas touché.

## **2. Une mobilité d'expérimentation ou d'opportunité : le report des électeurs de François Bayrou**

La percée de François Bayrou pendant la campagne et la confirmation de son pari centriste avec un score de 18,6% de suffrages le 22 avril, soit plus de 12 points par rapport à 2002, indiquent que le projet d'un centre politique, associé à une demande de renouveau des lignes de clivage politique, travaille la société française. Si le candidat UDF a rassemblé des électeurs plutôt diplômés, se recrutant dans les couches supérieures mais aussi dans les classes moyennes, il a aussi convaincu un certain nombre de jeunes, 24% des 18-24 ans, soit un nombre de suffrages relativement équivalent à ceux dont ont bénéficié les deux autres candidats au premier tour (28% pour Ségolène Royal et 20% pour Nicolas Sarkozy).

L'électorat de François Bayrou était au centre de la décision du second tour. Si pour la candidate socialiste, ne pouvant compter que sur un réservoir de voix de gauche très affaibli, à peine 37% des voix, cette décision apparaissait plus cruciale que pour le candidat de l'UMP, ce dernier ne pouvait pas se passer du soutien d'une composante importante de sa majorité. Sa dynamique électorale de second tour doit beaucoup au report des électeurs de François Bayrou sur sa candidature.

Les données du Panel Electoral permettent d'examiner plus avant les conditions du report des voix de cette partie de l'électorat. Les électeurs de François Bayrou dans l'échantillon panélisté ont privilégié le vote Royal (47%) au second tour par rapport au vote Sarkozy (39%). Et une partie nettement plus réduite a choisi l'abstention ou le vote blanc (14%).

Qu'est-ce qui différencie ceux qui ont choisi de rallier Nicolas Sarkozy de ceux qui ont voté pour la candidate socialiste ? Et en quoi se différencient-ils aussi de ceux qui ont choisi le retrait de la décision électorale dont on cherchera à savoir si c'est en raison d'une fidélité à la ligne politique soutenue par François Bayrou ou d'une plus grande distance à l'égard du jeu politique ?<sup>6</sup>

Les électeurs bayrouistes qui se sont ralliés à la candidature de Nicolas Sarkozy sont moins jeunes que les autres (29% seulement ont moins de 35 ans contre 40% des électeurs de Ségolène Royal et 44% de ceux qui choisissent le non vote). François Bayrou a su attirer à lui une frange des jeunes générations, pour partie plutôt de gauche, mais dont une large majorité ne se reconnaît plus dans le clivage gauche-droite, ce qui explique l'importance de l'abstention observée au second tour.

Quel que soit leur choix de second tour, les électeurs bayrouistes sont aussi plus diplômés que le reste des panélistes.

Parmi ceux qui se sont reportés sur Nicolas Sarkozy, les professions indépendantes sont davantage représentées, ainsi que les propriétaires. Les difficultés économiques apparaissent moins importantes qu'au sein de ceux qui ont choisi de voter pour Ségolène Royal (la moitié d'entre eux reconnaît s'en sortir facilement avec les revenus du foyer contre 38% seulement parmi les électeurs de Ségolène Royal).

Les reports de leurs suffrages au second tour font apparaître les logiques de la bipolarisation gauche-droite mais aussi certaines lignes de clivage plus spécifiques au centrisme politique.

En effet, si le clivage gauche-droite est bien à l'œuvre, il apparaît moins structurant parmi les électeurs de François Bayrou s'étant reportés sur Nicolas Sarkozy que parmi ceux qui ont choisi Ségolène Royal qui restent assez nettement ancrés à gauche (50%). Il s'agit vraisemblablement d'électeurs de la gauche socialiste ne se retrouvant pas dans la candidature de Ségolène Royal au premier tour.

---

<sup>6</sup> La consigne de Bayrou n'était pas vraiment claire. Il a juste dit qu'il ne voterait pas pour Nicolas Sarkozy. Mais l'on considérera que le vote blanc ou l'abstention choisie par ses électeurs au second tour présidentiel est dans le cas de notre analyse plutôt le signe d'une fidélité électorale.

Les électeurs de François Bayrou ayant choisi le vote blanc ou l'abstention au second tour sont nettement moins politisés et sont plus nombreux à ne se reconnaître ni dans la droite ni dans la gauche (65%). Leur retrait de la décision électorale signe davantage un centrisme d'indifférence, une distance à l'égard du système politique, qu'un positionnement stratégique. En cela ils ne sont pas très représentatifs de la ligne centriste de François Bayrou. Mais ils ont adhéré à la posture critique et anti-système que celui-ci a adoptée au cours de la campagne.

Si Nicolas Sarkozy a su rallier l'électorat classique de l'UDF, allié naturel du camp de la droite, il a su aussi convaincre une partie des électeurs de François Bayrou ne se reconnaissant pas dans le clivage gauche-droite, et ainsi élargir sa base électorale. Les électeurs bayrouistes ayant fait le choix du candidat de l'UMP sont plus nombreux à se classer en dehors du clivage gauche-droite (50%) qu'à revendiquer un positionnement de droite (31%).

Ils adhèrent en plus grand nombre aux mesures emblématiques de la droite comme la compétitivité de l'économie (39% contre 30% de l'ensemble des panélisés, et 26% des bayrouistes qui ont choisi de se reporter sur Ségolène Royal).

Mais ils optent aussi pour un renouveau politique. Ils se montrent attachés au pari de François Bayrou de dépasser le clivage gauche-droite et de rallier des compétences par delà les clivages idéologiques. Ils partagent avec les autres électeurs de François Bayrou n'ayant pas fait le choix de Nicolas Sarkozy au second tour la conviction qu'il faut mettre des gens de gauche et de droite dans le même gouvernement (86% contre 65% de l'ensemble des panélisés).

**Tableau 3. Le profil sociologique et le profil politique des électeurs de Bayrou selon leurs choix au second tour (%)**

	Bayrou vers Royal (n=150)	Bayrou vers Sarkozy (n=125)	Bayrou vers Vote Blanc ou Abstention (n=42)	Ensemble des électeurs (n=1846)
Hommes	51	46	40	48
Femmes	49	54	<b>60</b>	52
18-34 ans	<b>40</b>	29	<b>44</b>	30
35-49 ans	19	25	<b>37</b>	28
50-64 ans	22	22	16	21
65 ans et plus	19	24	3	21
<Bac	58	57	51	68
≥Bac	<b>42</b>	<b>43</b>	<b>49</b>	32
Indépendants	5	<b>27</b>	16	17
Salariés du Public	30	27	19	30
Salariés du Privé	62	46	65	53
Propriétaires	35	<b>55</b>	<b>58</b>	43
Locataires	<b>65</b>	45	42	57
Catholiques	60	<b>70</b>	69	61
Sans religion	29	23	24	28
Autre religion	11	7	7	11
S'en sortent facilement avec les revenus du foyer	35	41	35	40
S'intéressent à la politique	64	61	45	57
<u>Positionnement politique :</u>				
Gauche	<b>50</b>	14	21	36
Droite	7	31	12	33
Ni gauche, ni droite	<b>40</b>	<b>50</b>	<b>65</b>	27
Sans réponse	3	5	2	4
N'ont confiance ni dans la droite ni dans la gauche pour gouverner	<b>66</b>	<b>76</b>	<b>84</b>	53
Ont décidé de leur vote au dernier moment	25	<b>30</b>	<b>37</b>	20
Sont d'accord pour mettre des gens de gauche et de droite dans le même gouvernement	<b>82</b>	<b>86</b>	<b>82</b>	65
Accordent la priorité à la compétitivité de l'économie	26	<b>39</b>	36	30
Sarkozy les inquiète	<b>87</b>	55	66	53
Royal les inquiète	32	53	45	39
Pensent que Sarkozy a l'étoffe d'un président	46	<b>74</b>	58	64
Pensent que Royal a l'étoffe d'un président	<b>47</b>	20	36	39
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %

Nicolas Sarkozy a su convaincre ces électeurs qui se sont ralliés à lui sur sa capacité présidentielle. Les trois quarts d'entre eux (74%) pensent qu'il a l'étoffe d'un président (46% de ceux qui se sont ralliés à Royal et 58% de ceux qui ont choisi le non vote). L'inquiétude suscitée par le candidat de l'UMP, bien que concernant plus de la moitié d'entre eux (55%), apparaît moins importante que parmi les autres bayrouistes, et notamment que parmi ceux ayant rallié Ségolène Royal (87%). Contrairement à ces derniers, davantage pris dans un refus anti-sarkozyste, les bayrouistes ayant choisi Nicolas Sarkozy le font par adhésion au programme et à la personnalité de celui-ci plus que par rejet de la candidate socialiste. Mais on remarquera que les bayrouistes ayant choisi de se reporter sur Ségolène Royal restent en majorité peu convaincus par sa capacité présidentielle.

La participation de cette partie de l'électorat Bayrou à la dynamique électorale de Nicolas Sarkozy est due à la fois au report naturel du socle électoral des électeurs de l'UDF mais aussi au ralliement d'un électorat tenté par le renouveau politique et pouvant se reconnaître pleinement dans l'ouverture impulsée par Nicolas Sarkozy. Bien que s'étant décidés plus tardivement (30% ont fait leur choix au dernier moment contre 25% de ceux qui ont choisi Ségolène Royal et 20% de l'ensemble des panélistes), leur mobilité a incontestablement pesé sur la victoire de Nicolas Sarkozy.

Ceux qui ont choisi le retrait de la décision électorale au second tour témoignent d'une fidélité politique au pari bayrouiste : ni gauche ni droite et défiance envers le système politique plus marquée. Ils sont nombreux à avoir hésité jusqu'au dernier moment à fixer leur fidélité et pèsent d'un faible poids. Mais ils constituent le noyau d'un électorat d'un nouveau type sur la scène politique française, voulant une ouverture politique, mais pas de celle qui est impulsée et configurée par Nicolas Sarkozy.

## **II. Les transferts de la présidentielle aux législatives : une « mobilité choisie »**

Le second tour des élections législatives de 2007 clôt une séquence électorale emblématique de la logique du quinquennat. Inscrites dans la foulée de la victoire présidentielle, les élections législatives confirment la majorité qui en a résulté le 6 mai dernier et lui donne les moyens de gouverner. Mais si la cohérence des pouvoirs est bien obtenue, la démobilisation

des électeurs est un record sous la Vème République pour des élections législatives (40% au premier tour comme au second tour).

Par ailleurs la majorité l'emporte mais plus faiblement que prévu. L'opposition gagne des sièges par rapport à 2002 et se redresse quelque peu alors qu'une débâcle était annoncée. Les mouvements de mobilisation et de démobilisation des électeurs ne sont pas étrangers à la relative surprise qu'ont pu représenter ces résultats.

Que s'est-il donc passé entre la présidentielle et les élections législatives ? Comment les électeurs se sont-ils comportés d'une élection à l'autre ?

Les enjeux de la décision électorale ne sont pas les mêmes selon les types d'élection. Alors que l'élection présidentielle a pour cadre une scène unique et nationale, les élections législatives renvoient à la spécificité des enjeux locaux propres à 577 circonscriptions. Le passage de l'une à l'autre scène suppose donc des réajustements voire des réalignements électoraux complexes à interpréter. Toutefois la logique du quinquennat relie plus que par le passé les deux scènes électorales et introduit une dépendance plus étroite des élections législatives vis-à-vis du scrutin présidentiel. Utilisées davantage comme des élections de ratification, elles peuvent être décryptées dans le prolongement des choix électoraux exprimés lors de la présidentielle. Une part de l'importante abstention enregistrée dès le premier tour des législatives s'explique par cette nouvelle logique électorale. Mais leur fonction de confirmation laisse aussi la place à des phénomènes de recompositions et de transfert que le panel permet de mettre au jour.

Comment les panélistes votent-ils au premier tour des élections législatives ?

Bien que non parfaitement représentatif, le panel offre une configuration de réponses électorales similaire à celle qui a été observée dans l'ensemble de l'électorat. Les panélistes favorisent les candidats de l'UMP et de la majorité présidentielle (31%) au détriment de ceux présentés par le PS (20%). Les petits partis se partagent le reste de leurs suffrages (11% pour les candidats de la gauche non socialiste, 6% pour l'UDF-Modem et 6% pour un candidat de la droite non UMP). Bien que probablement sous-déclarée et donc atténuée en comparaison



de la démobilisation enregistrée dans l'ensemble de l'électorat, l'abstention a concerné une part non négligeable d'entre eux, 27%.

**Tableau 4. Les reports de voix entre le premier tour présidentiel et le premier tour des Législatives**

		Vote au premier tour des Législatives							Total
		Candidats de la gauche non PS	PS, PRG, DVG	UDF-MoDem	UMP, MAJ, DVD	FN, MPF, CPNT	Autre	Blanc Abstention	
Vote au premier tour présidentiel	Gérard SCHIVARDI *	20	<b>60</b>	-	-	-	-	20	100
	Arlette LAGUILLER *	26	<b>26</b>	-	4	9	4	<b>30</b>	100
	Olivier BESANCENOT	34	20	1	9	-	1	<b>35</b>	100
	José BOVE *	44	9	4	9	-	4	30	100
	Marie-George BUFFET	<b>66</b>	16	3	3	-	-	13	100
	Ségolène ROYAL	<b>14</b>	<b>57</b>	1	2	1	1	<b>24</b>	100
	Dominique VOYNET *	33	11	-	22	-	4	30	100
	Frédéric NIHOUS *	5	16	5	32	21	-	21	100
	François BAYROU	9	<b>18</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	1	2	<b>27</b>	100
	Nicolas SARKOZY	5	2	3	<b>73</b>	3	-	14	100
	Philippe DE VILLIERS *	10	3	-	64	15	-	8	100
	Jean-Marie LE PEN	4	8	2	<b>24</b>	<b>26</b>	1	<b>35</b>	100
	Blanc, Abstention	5	7	2	9	4	1	73	100
	<b>Total (N=1846)</b>	<b>11</b>	<b>20</b>	<b>6</b>	<b>31</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>27</b>	<b>100</b>

\* Effectifs faibles

L'analyse des reports de voix entre le premier tour présidentiel et le premier tour législatif révèle un certain nombre de phénomènes significatifs :

- Tout d'abord une mobilité prédominante dans nombre d'électorats présidentiels (sauf Buffet, Royal, Sarkozy). Le reclassement dans les deux grands partis de gouvernement visible.
- Une certaine fragilité du report des voix qui avaient été acquises à Ségolène Royal sur les candidats socialistes. Si une majorité de ses électeurs persiste dans le choix socialiste (57%), une partie non négligeable d'entre eux choisit un autre parti de gauche (14%). Mais surtout près du quart d'entre eux bascule dans l'abstention (24%). Les traces d'un vote utile ayant bénéficié à Ségolène Royal sont visibles ; 14% de ses électeurs reportent leur choix au premier tour des législatives sur un candidat de la

gauche non socialiste. A contrario, les candidats socialistes aux législatives bénéficient d'un soutien non négligeable de la part d'électeurs de la gauche de la gauche lors du premier tour présidentiel (20% des électeurs d'Olivier Besancenot et 16% des électeurs de Marie-Georges Buffet). Mais les électeurs de cette dernière restent néanmoins plus fidèles que les autres aux candidats communistes et de la gauche non socialiste et sont nettement moins abstentionnistes (13% contre 35% des électeurs d'Olivier Besancenot et 30% des électeurs de Dominique Voynet).

- L'électorat de Nicolas Sarkozy apparaît plus fidèle et plus persistant dans le soutien accordé aux candidats de l'UMP et de la majorité présidentielle. Près des trois quarts d'entre eux confirment au premier tour des législatives leur choix présidentiel (73%). Il est aussi nettement plus mobilisé (seulement 14% d'abstention).
- Le report des voix des électeurs de François Bayrou apparaît très éclaté et se disperse en quatre parts à peu près égales. La première reste fidèle et choisit un candidat du Modem (22%). Une proportion équivalente se reporte sur un candidat de la majorité présidentielle et de l'UMP (22%). La troisième fait le choix d'un candidat socialiste (18%). Enfin, plus du quart (27%) se réfugie dans l'abstention. L'attractivité des candidats du Modem (or ils étaient présents presque partout) parmi les électeurs des autres forces politiques reste relativement faible.
- Enfin, la capacité de récupération des électeurs de Jean-Marie Le Pen par les candidats de l'UMP se vérifie et confirme la séduction exercée par Nicolas Sarkozy au sein de cet électorat lors la présidentielle. Seul un quart d'entre eux se reporte sur la droite non sarkozyste (26%). Un autre quart (24%) choisit un candidat de l'UMP. Une proportion non négligeable (14%) se retourne vers un candidat de la gauche. Enfin, plus du tiers d'entre eux se retire (35%) dans l'abstention. La mobilité de réalignement observée lors de la présidentielle se poursuit lors des législatives.

**Tableau 5. Les reports de voix entre le second tour présidentiel et le premier tour des Législatives**

		Vote au premier tour des Législatives							
		Candidats de la gauche	PS, PRG, DVG	UDF-MoDem	UMP, MAJ, DVD	FN, MPF, CPNT	Autre	Blanc, Abstention	Total

<b>Vote au second tour présidentiel</b>	Ségolène ROYAL	19	<b>43</b>	6	4	3	1	<b>25</b>	100
	Nicolas SARKOZY	4	4	5	<b>59</b>	7	1	<b>19</b>	100
	Blanc, Abstention	9	6	6	12	5	1	61	100
<b>Total (N=1846)</b>		<b>11</b>	<b>20</b>	<b>6</b>	<b>31</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>27</b>	<b>100</b>

L'analyse des reports de voix entre le second tour présidentiel et le premier tour des législatives fait apparaître un report de voix plus franc pour l'UMP que pour le PS (59% des électeurs de Nicolas Sarkozy se reportent sur un candidat de l'UMP, seulement 43% des électeurs de Ségolène Royal sur un candidat socialiste). Le Modem bénéficie d'un apport de voix équivalent de la part des deux électors. Enfin, le refuge dans l'abstention concerne davantage l'électorat de Ségolène Royal que celui de Nicolas Sarkozy (respectivement 25% et 19%).

Ces matrices de report des voix de la présidentielle au premier tour des législatives montrent bien la logique de confirmation à l'œuvre dans les choix des électeurs ayant abouti à la vague bleue au soir du 10 juin 2007, que viendra certes temporer le second tour mais sans en changer les ressorts profonds.<sup>7</sup>

### **III. Les trajets électoraux sur l'ensemble de la séquence présidentielle-législatives**

Afin d'aller plus loin dans l'exploration des logiques de stabilité et de mobilité, dans cette dernière partie nous prendrons en compte les votes des panélistes sur l'ensemble de la séquence électorale, de la présidentielle aux législatives.

Les ressorts de la participation électorale ainsi que ceux de la mobilité ne s'établissent pas de la même façon selon les types de scrutin. L'analyse comparée des trajectoires croisant la participation et la mobilité entre le premier et le second tour de la présidentielle et entre le premier et le second tour des législatives révèle des différences significatives quant à la nature même de ces deux scrutins.

Si la part des électeurs constants et fidèles, soit ceux ayant voté à l'un et à l'autre tour en faisant strictement le même vote est équivalente dans les deux cas et concerne une petite

<sup>7</sup> Sur la dynamique électorale de la présidentielle aux législatives et pour une analyse des trajectoires électorales on peut se reporter au rapport de Viviane Le Hay « De la veille de l'élection présidentielle à la veille des élections législatives : dynamiques idéologiques et trajectoires électorales », dans le cadre de l'analyse de la troisième vague du PEF, que l'on peut consulter sur le site du CEVIPOF.

moitié de l'électorat (48% et 42%), en revanche la mobilité ne prend pas le même visage. Lors de la présidentielle la participation est plus importante qu'aux législatives (4% seulement d'abstentionnistes constants contre 19% aux législatives), et la mobilité est d'abord régie par la contrainte d'un choix quelque peu forcé et nécessairement restreint au second tour. La mobilité entre les deux tours de la présidentielle est d'abord due à un changement et à un réajustement du choix électoral. Elle représente plus du tiers des électeurs (36%). Entre les deux tours des législatives, le jeu de l'abstention est nettement plus marqué (21% ne vote qu'à l'un ou à l'autre tour et 19% à aucun des deux). La proportion des votants constants et mobiles deux fois moins importante que pour la présidentielle (18%) et la mobilité observée doit beaucoup à l'abstentionnisme intermittent.

**Tableau 6. Comparaison du comportement électoral des panélistes entre les deux tours du scrutin présidentiel et entre les deux tours du scrutin législatif**

	Entre le premier et le second tour de la présidentielle	Entre le premier et le second tour des législatives*
Votants constants et fidèles	48	42
Votants constants et mobiles	<b>36</b>	18
Abstentionnistes intermittents	12	<b>21</b>
Abstentionnistes constants	4	<b>19</b>
Total	100	100

\* Ne sont pas pris en compte les panélistes relevant de circonscriptions sans second tour (110 circonscriptions au total)

### 1. Electeurs stables et électeurs mobiles

La reconstitution des trajectoires individuelles de vote permet de différencier les électeurs constants dans leurs choix de la présidentielle aux législatives de ceux qui se sont montrés mobiles et plus inconstants. Elle met aussi au jour des logiques de réalignement des électeurs au sein de l'offre politique entre l'une et l'autre élection.

**Tableau 7. Les trajectoires électorales de la Présidentielle au premier tour des Législatives**

	Effectifs	Pourcentages
Constants Royal-PS	235	13
Constants Sarkozy-UMP	374	20
Mobiles intra Gauche	146	8
Mobiles intra Droite	122	7
Gauche vers Abstention	158	9
Droite vers Abstention	149	8
Mobiles GD	195	10
MoDem – Gauche	76	4
MoDem – Droite	79	4
MoDem	88	5
Autres mobiles	8	1
Abstentionnistes constants	68	4
Abstentionnistes intermittents	146	8
Total	1846	100

Un tiers des panélistes (33%) exprime un vote fidèle et constant pour les candidats des deux grands partis de gouvernement, et ce de façon plus affirmée à droite qu'à gauche : 20% des électeurs de Nicolas Sarkozy aux deux tours de la présidentielle ont voté pour un candidat de l'UMP au premier tour des législatives, 13% des électeurs de Ségolène Royal aux deux tours de la présidentielle ont bien choisi de se reporter sur un candidat socialiste au premier tour des législatives.

La mesure de la mobilité est plus complexe à appréhender, notamment selon que l'on tient compte ou pas du jeu de l'abstention mais aussi de la relative nouveauté dans les rapports de force électoraux introduite par la présence du Modem.

Si l'on excepte les abstentionnistes constants qui restent très minoritaires (4%), le jeu de l'abstention, pesant plus particulièrement sur le scrutin législatif, a concerné près du quart des panélistes (9% ayant voté à gauche à la présidentielle se sont abstenus lors du premier tour des législatives, 8% ayant voté à droite, et les 8% restant sont constitués de tous les autres cas d'abstentionnisme intermittent). Sur l'ensemble de la séquence le choix à un moment ou à un autre de l'abstention reste donc consistant et travaille l'ensemble du processus de décision électorale.

La mouvance constituée par les électeurs du Modem se diffracte entre ceux qui restent constants dans leur choix (5%), et ceux, plus nombreux, qui ayant voté pour François Bayrou retrouvent leur famille politique d'origine lors des législatives soit à gauche (4%) soit à droite (4%). Les premiers viennent grossir le rang des électeurs constants tandis que les autres, de fait, expriment sinon une relative mobilité, en tout cas une forme de réaligement.

Les autres mobiles se départagent entre ceux qui ont exprimé des choix électoraux différents mais au sein d'un même camp politique (8% de mobiles intra-gauche et 7% de mobiles intra-droite) et ceux qui ont effectué des trajets électoraux les amenant à franchir la barrière gauche-droite (11% de mobiles gauche-droite).

Les profils sociologiques de ces différents trajets électoraux mettent au jour des logiques sociales attendues et d'autres plus inattendues.

**Tableau 8. Les caractéristiques socio-démographiques des différentes trajectoires de vote**

	Constant Royal-PS	Constant Sarkozy-UMP	Mobile intra-gauche	Mobile intra-droite	Mobile gauche et droite	Modem-gauche	Modem-droite	Modem Seulement	Ensemble du panel
<b>Sexe</b>									
Homme	48	44	45	58	47	49	40	61	48
Femme	52	56	55	42	53	51	60	39	52
<b>Age</b>									
18-34 ans	23	18	34	16	27	33	24	39	40
35-49 ans	27	26	31	24	33	21	29	34	28
50 ans et +	50	56	35	60	40	46	47	27	32
<b>Diplôme</b>									
< Bac	65	67	57	82	76	58	66	49	68
>= Bac	35	33	43	18	24	42	34	51	32
<b>Profession :</b>									
Indépendant	13	16	4	18	8	4	16	2	11
Cad.sup.prof. lib.	12	10	8	5	5	5	11	12	8
Enseignant	4	2	8	2	3	5	8	7	3
Prof. intermédiaire	19	18	20	18	11	21	14	27	18
Employé	22	20	27	22	28	25	20	21	24
Ouvrier	20	19	27	22	34	28	16	21	24
Etudiant	7	6	5	7	6	4	13	7	7
Inactif	3	10	2	7	6	7	4	3	6
<b>Revenus : s'en sortir</b>									

<u>avec</u>									
Difficilement	56	45	64	53	69	65	51	52	58
Facilement	40	52	33	47	30	35	40	43	39
NSP	4	3	3	-	1	-	9	5	3

\* Les trajectoires abstentionnistes ont été exclues du tableau.

Les électeurs fidèles à la droite de gouvernement ainsi que ceux qui ayant choisi François Bayrou se sont reportés par la suite sur les candidats de l'UMP, comptent en leur sein un peu plus de femmes que d'hommes (respectivement 56% et 60% de femmes). En revanche, la mobilité intra-droite, liée essentiellement au report de l'électorat frontiste sur la droite sarkozyste, est majoritairement masculine (58% d'hommes contre 42% de femmes). Enfin, et c'est plus inattendu, la fidélité au Modem concerne davantage l'électorat masculin que féminin (61% d'hommes contre 39% de femmes).

Sans surprise, les électeurs constants au sein des deux grands partis de gouvernement, le PS et l'UMP, sont plus âgés que la moyenne. La mobilité touche davantage l'électorat jeune, mais de façon plus ou moins marquée selon les cas. On compte davantage d'électeurs de moins de 35 ans parmi les mobiles intra-gauche, mais aussi parmi les électeurs restés fidèles au Modem (39%), ou encore au sein l'électorat bayrouiste s'étant reporté sur un candidat de la gauche lors des législatives (33%).

Le niveau de diplôme de ces trois dernières catégories d'électeurs est aussi nettement plus élevé que la moyenne. En revanche, c'est au sein des mobiles intra-droite et des mobiles entre la gauche et la droite que l'on dénombre le plus d'électeurs peu ou pas diplômés. C'est d'ailleurs dans cette dernière catégorie que l'on compte la proportion la plus importante d'ouvriers (34%), mais aussi de panélistes connaissant des difficultés économiques (69%).

Les trajectoires de vote marquées par une dominante à droite compte en leur sein davantage d'indépendants que dans les autres catégories de votants. L'électorat fidèle à l'UMP est de tous celui qui connaît le moins de difficultés économiques ; plus de la moitié (52%) déclare s'en sortir facilement avec les revenus de leur foyer (39% seulement des panélistes sont dans ce cas).

A ces logiques sociales viennent s'ajouter certaines logiques politiques complétant le portrait de ces différents types d'électeu

**Tableau 10. Les caractéristiques politiques des différentes trajectoires de vote**

	Constant Royal-PS	Constant Sarkozy-UMP	Mobile intra-gauche	Mobile intra-droite	Mobile entre gauche et droite	Modem-gauche	Modem-droite	Modem Seulement	Ensemble du panel
<b>Positionnement politique :</b>									
Gauche	92	6	80	3	27	57	8	24	37
Droite	2	75	2	65	29	4	49	18	33
Ni gauche ni droite	6	19	18	32	44	39	43	58	40
<b>Evolution de l'intérêt pour la politique (P1 → P4) :</b>									
Maintien de l'intérêt	66	51	59	58	35	52	49	65	49
Maintien du désintérêt	15	19	22	25	39	25	25	18	28
Intérêt → désintérêt	6	12	10	4	14	9	8	8	10
Désintérêt → intérêt	13	18	9	13	12	14	18	9	13
<b>Evolution de la confiance dans la gauche ou dans la droite ou ni dans la gauche ni dans la droite pour gouverner le pays (P1 → P4) :</b>									
Maintien conf. Gauche	59	-	32	-	3	9	-	2	13
Maintien conf. Droite	-	59	-	41	12	1	15	7	21
Maintien défiance	14	6	30	18	46	53	26	54	29
→ Confiance Droite	2	32	2	35	25	8	50	26	20
→ Confiance Gauche	13	1	19	2	8	21	-	-	7
→ Défiance	12	2	16	4	7	7	6	10	8
<b>Choix du vote :</b>									
Décidés	80	82	51	61	38	17	27	38	55
Indécis	20	18	49	39	62	83	73	62	45

Selon leur dominante idéologique, les trajectoires électorales s'articulent assez bien au clivage gauche-droite, et ce même si l'ancrage à gauche des électeurs constants du PS apparaît plus affirmé que l'ancrage à droite des électeurs constants de l'UMP (respectivement 92% et 75%). Ce différentiel de positionnement politique concerne aussi les mobiles intra-gauche et intra-droite. Ce qui veut dire que la droite électorale a plus d'hétérogénéité ou de pluralisme idéologique en son sein que la gauche électorale.

Les électeurs restés fidèles au Modem sont nettement plus nombreux à se classer en dehors du clivage gauche-droite (58% contre 40% de l'ensemble des panélistes) conformément à la ligne politique inaugurée par ce nouveau mouvement. Ils présentent la caractéristique d'être à la fois parmi les électeurs les plus politisés (près des deux tiers d'entre eux, 65%, ont déclaré



s'intéresser à la politique tout au long des quatre vagues du panel contre 49% de l'ensemble des panélistes) et particulièrement défiants à l'égard du système politique (54% ont déclaré tout au long des quatre vagues du panel n'avoir confiance ni dans la gauche ni dans la droite pour gouverner le pays contre 29% de l'ensemble des panélistes dont le niveau de défiance s'est assez largement réduit).

On peut observer certains effets de la dynamique électorale produite dans le cours même de la campagne. Ainsi compte-t-on davantage d'électeurs s'étant progressivement politisés parmi les électeurs constants de l'UMP mais aussi parmi ceux de François Bayrou s'étant reportés aux législatives sur les candidats de la majorité présidentielle (respectivement 18% d'entre eux ont manifesté une hausse de leur intérêt pour la politique entre les vagues P1 et P4 du panel). Cette politisation s'accompagne aussi d'une hausse significative de la confiance dans la droite pour gouverner le pays (respectivement 32% et 50% contre 20% de l'ensemble des panélistes).

Bien que d'abord associée à la persistance d'un niveau élevé de défiance politique (46%), la mobilité gauche-droite s'explique en partie aussi par un regain de confiance dans la majorité présidentielle (25%). L'attractivité de la droite sarkozyste au cours de la campagne se vérifie aussi au sein des mobiles intra-droite (35%).

Incontestablement la politisation visible dans la campagne et le retour de la confiance dans les partis de gouvernement ont profité davantage au camp de la droite qu'à celui de la gauche. L'électorat de gauche, qu'il soit fidèle ou mobile, bien que dans l'ensemble plus politisé, reste plus défiant. Certes la confiance dans la gauche domine parmi les socialistes fidèles (59%), mais ceux-ci restent néanmoins davantage taraudés par un doute envers les représentants de leur camp politique que les électeurs fidèles de l'UMP. Cela est encore plus visible parmi les mobiles intra-gauche et parmi les électeurs de la mouvance gauche du Modem.

## **2. La stabilité plus prévisible que la mobilité**

Nous avons inventorié et décrit la diversité des trajectoires de vote du printemps 2007 et en avons montré certaines logiques sociales et politiques. Celles-ci trouvent leur sens dans le enjeux mêmes de la séquence électorale présidentielle-législatives, dans son déroulé même. Et la stabilité et la mobilité qui ont été évaluées s'expliquent pour partie à l'aune des circonstances et des effets de contexte qui lui sont propres. Mais peut-on aller plus loin ?

Peut-on dégager des traits spécifiques, voire des invariants, à la stabilité comme à la mobilité ? Y-a-t-il un profil type d'électeur stable ? Un profil type d'électeur mobile ? Une analyse de régression logistique fournit à cette difficile question quelques éléments de réponse.

**Tableau 11. Les caractéristiques de la stabilité et de la mobilité**

	Constants fidèles	Constants mobiles	Mobiles gauche- droite	Abst. Intermittents	Abst. constants
<b>R<sup>2</sup></b>	0.226	0.051	0.040	0.025	0.053
	<b>Exp(B)</b>				
<b>Age</b>					
18-24 ans	,455**	,652	,451	1,033	,943
25-34 ans	,396***	,872	,867	,696	1,065
35-49 ans	,678*	,950	,895	,756	,487
50-64 ans	,779	1,300	,639	,661	,712
65 ans et +	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Diplôme</b>					
< Bac	,715*	1,102	1,302	1,414	1,662
Bac et plus	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Situation économique</b>					
Difficile	,750*	1,218	1,261	1,281	,790
Facile	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Religion</b>					
Catholique	1,226	,492	,900	1,106	1,246
Autre religion	1,517*	,396	1,283	,767	1,672
Sans religion	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Habitudes de vote</b>					
Toutes les élections	1,106	1,309	,916	,565	,176**
Presque toutes	,899	1,286	,913	,540	,200**
Quelques-unes	,633	,631	,834	1,225	1,417
Aucune	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Positionnement politique</b>					
Gauche	2,316***	1,918**	,539***	,904	,193**
Droite	2,394***	1,227	,965	,747	,457*
Ni gauche ni droite	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Intérêt politique</b>					
Beaucoup	1,299	1,159	,903	,770	,463
Assez	1,212	1,014	1,131	,792	,500
Peu	1,826*	,726	1,421	,754	,397
Pas du tout	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Confiance pour gouverner</b>					
Dans gauche	2,418***	1,156	,546*	,483*	,775
Dans droite	2,543***	,883	,652	,934	,759
Ni dans gauche ni dans droite	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Décision du vote</b>					
Indécis	,251***	1,259	1,902**	1,344	,778
Décidés	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Constante	,329	,127	,107	,145	,386

\*\*\* Très significatifs  
\*\* Assez significatifs  
\* Significatif

Premier enseignement, l'explication des logiques du comportement électoral et leur traduction dans des trajectoires de vote reste une entreprise difficile. En témoigne la faiblesse des coefficients de régression attribués à chacun des types identifiés. C'est un résultat en soi. La mobilité relève peut être davantage des effets de conjoncture que des effets de structure.

Toutefois l'analyse de régression logistique montre que la stabilité reste plus facile à identifier et qu'elle apparaît plus structurée socialement et politiquement. Le coefficient de régression attribué au type d'électeur constant et fidèle est nettement plus significatif que celui qui est affecté » à tous les autres types de mobiles et d'abstentionnistes. L'électeur stable est donc un peu plus prévisible que l'électeur mobile. Il est plus âgé, plus structuré dans ses choix idéologiques entre la gauche et la droite, plus confiant dans le système politique et nettement moins soumis aux fluctuations et perplexités de l'indécision électorale.

Second enseignement, l'électeur constant et mobile quant à ses choix n'est pas nécessairement plus jeune. En tout cas dans cette séquence électorale, il se situe plus fréquemment à gauche et est aussi plus souvent sans religion. L'on peut supposer que ce type concerne une partie importante des électeurs de gauche non socialiste concernés par le vote utile mais aussi un certain nombre d'électeurs de gauche ayant opté pour le vote Bayrou.

Aucune caractéristique sociologique ne permet de différencier l'électeur mobile ayant franchi la barrière gauche-droite. En revanche il se distingue par une distance plus prononcée à l'égard du système politique : moindre structuration gauche-droite, plus grande défiance politique, et indécision face au choix électoral nettement plus importante.

Troisième enseignement, l'abstentionniste intermittent n'est pas très différent du votant constant. Il apparaît un peu moins diplômé. En revanche, son rapport à l'élection est plus problématique et plus empreint d'indécision et de défiance politique.

Enfin, dernier enseignement, l'abstentionniste constant est plus jeune, peu diplômé, et apparaît nettement hors du jeu politique. Son absence de positionnement politique est particulièrement marqué. Il est cinq fois moins souvent de gauche et deux fois moins souvent de droite.

On le voit, si certains tropismes peuvent être identifiés, et si l'on voit bien à l'œuvre les effets du contexte propre à cette séquence électorale, les logiques de la stabilité et de la mobilité restent difficiles à démêler et sont soumises à des arbitrages, souvent de dernier moment, peu prévisibles. Ces résultats invitent à insister, dès lors que l'on veut éclairer la production du comportement électoral, sur l'importance du dialogue intime qu'un acteur situé socialement, culturellement et politiquement noue avec le système politique contextualisé et la conjoncture. L'acteur électoral n'exprime pas seulement une condition économique, sociale, culturelle ou politique. Il répond toujours à une question électorale qui lui est posée. Celle-ci travaille et peut même faire évoluer son système de préférences politiques et idéologiques pré-existant.

### Conclusion

Bien que limité quant à ses capacités explicatives des ressorts de la mobilité, le travail de décomposition de toutes ces trajectoires de vote ainsi que l'inventaire de leurs caractéristiques les plus saillantes ont néanmoins permis de cerner les principaux ressorts à l'œuvre dans la dynamique électorale de la séquence 2007. On retiendra surtout l'attractivité relativement persistante de la droite sarkozyste tout au long de la période, associée à un regain de politisation et de confiance dans le système politique ayant assuré aux quatre tours de scrutin la victoire de l'UMP, la logique de bipolarisation des trajectoires électorales à l'exception de celles des électeurs restés fidèles à François Bayrou et au Modem, ou encore la crise de confiance qui touche la gauche malgré un niveau de politisation et une assise électorale au sein des jeunes générations relativement solides, la relative stabilité de la mobilité gauche-droite comparée aux élections antérieures ou encore l'importance du jeu de l'abstention sur laquelle nous ne nous sommes pas étendus dans le cadre de ce papier mais qui fut particulièrement visible lors des législatives, expliquant une part essentielle de la mobilité électorale saisie entre la présidentielle et les législatives.<sup>8</sup>

---

<sup>8</sup> On peut se reporter à MUXEL Anne, « La mobilisation électorale. L'envers de 2002 et un sursaut généralisé », Revue française de Science Politique, Vol. 57, N°2, juin 2007, p.341-350

## Bibliographie

- BOY Daniel, DUPOIRIER Elizabeth, «L'électeur est-il stratège ?, dans CEVIPOF, L'électeur français en questions, Paris, Presses de Sciences Po, 1990, p.175-196
- CAUTRES Bruno, « D'un « raz de marée » annoncé à une « simple » nette victoire », rapport dans le cadre de l'analyse de la quatrième vague du PEF 2007, site du CEVIPOF
- GRUNBERG Gérard, « La mobilité électorale », dans P. Perrineau, D. Reynié (dir.), Dictionnaire du Vote, PUF, 1999.
- HABERT Philippe, LANCELOT Alain, « L'émergence d'un nouvel électeur », dans Ph.Habert et C. Ysmal, (dir), Elections legislatives 1988, Le Figaro Etudes Politiques, 1988
- HERAN Francois, « Voter toujours, parfois ou jamais... », dans B.Cautrés, N. Mayer, Le nouveau désordre électoral, Paris, Presses de Sciences Po, 2004
- JAFFRE Jérôme, CHICHE Jean, « Mobilité, volatilité, perplexité », dans D.Boy, N.Mayer (dir.), L'électeur a ses raisons, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, p.285-325
- LE HAY Viviane, « De la veille de l'élection présidentielle à la veille des élections législatives : dynamiques idéologiques et trajectoires électorales », rapport dans le cadre de l'analyse de la troisième vague du PEF 2007, site du CEVIPOF.
- LEHINGUE Patrick, « Faux concept et vrai problème : la mobilité électorale », Cahiers de sociologie politique de Nanterre, 2, 1997
- PERRINEAU Pascal, « Electeurs dissonants et électeurs fidèles », Revue française de Science Politique, Vol. 57, N°2, juin 2007, p.341-350
- PERRINEAU Pascal, Le symptôme Le Pen, Paris, Fayard, 1997
- MARTIN Pierre, SALOMON Annie-Claude, « L'accordéon électoral », dans B.Cautrés, N. Mayer, Le nouveau désordre électoral, Paris, Presses de Sciences Po, 2004
- MUXEL Anne, « La mobilisation électorale. L'envers de 2002 et un sursaut généralisé », Revue française de Science Politique, Vol. 57, N°2, juin 2007, p.341-350
- MUXEL Anne, « La poussée des abstentions : protestation, malaise, sanction », dans P.Perrineau (dir), Le vote de tous les refus, Paris, Presses de Sciences Po, 2003
- MUXEL Anne, L'expérience politique des jeunes, Paris, Presses de Science Po, 2001
- SWYNGEDOW Marc, (avec la collaboration de Daniel Boy et Nonna Mayer), « Mesure de la volatilité électorale en France 1993-1997 », Revue Française de Science Politique, Vol 50, N°3, 2000, p.489-513

